Envoyé en préfecture le 13/04/2026
Reçu en préfecture le 13/04/2026
Publié le
ID : 037-213700818-20260407-DE_010_2026-DE

République Française
Département : INDRE-ET-LOIRE
Arrondissement : Chinon
CLERE LES PINS - COMMUNE

Séance du mardi 07 avril 2026

Délibération N° DE_010_2026

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
15	14	15
Date de la convocation : 31/03/2026		
Pour	Contre	Abstention
15	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le sept avril deux mille vingt-six, à 19 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du Conseil Municipal), sous la présidence de Antoine PINARD.

Présents : Antoine PINARD, Lydie JARRIGE, Thierry GARRIDO, Karine DETANDT, Charlie LAIZE, Céline BELSOEUR, Clément NOYON, Catherine CORDEIRO, Benjamin PLAT, Sandra MOREL, Annabelle PINAULT, Benoit BAROT, Patrick GUIET, Anthony PESLIER
Représentés : Pascale DELAUNAY représentée par Benoit BAROT
Absents et Excusés :

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Lydie JARRIGE est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Délégués syndicat des Bassins de Château la Vallière

Le conseil municipal de la commune,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Considérant qu'il convient de désigner 2 délégués titulaires pour représenter la commune au syndicat des bassins de Chateau-la-Vallière

DESIGNE :

M. Charlie Laizé, 4ème adjoint

M. Patrick GUIET, conseiller municipal

Et transmet cette délibération au président du syndicat des Bassins de Chateau-La-Vallière

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Envoyé en préfecture le 13/04/2026
Reçu en préfecture le 13/04/2026
Publié le
ID : 037-213700818-20260407-DE_010_2026-DE

Antoine PINARD
Président de séance

Sandra MOREL
Secrétaire de séance